

Questions orales

L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre d'État (Forêts et Mines)): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, je peux vous dire qu'il est présentement à traiter, à travailler, à négocier avec le ministre de l'Énergie de l'Alberta ainsi qu'avec les autres ministres provinciaux de l'Énergie. Ces discussions se poursuivent de façon très satisfaisante. Nous sommes assurés que le programme des marchés et des prix pour le gaz naturel annoncé l'an dernier va entrer en vigueur.

LA PROTECTION DES PETITS PRODUCTEURS

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président c'est aujourd'hui le 29 octobre. La déréglementation doit entrer en vigueur le 31 octobre et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources est actuellement à négocier au sujet d'une question aussi importante que celle-là. Je demande à nouveau au vice-premier ministre ce que fait le gouvernement pour s'assurer que cette initiative de déréglementation n'écrasera pas le petit producteur?

L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre d'État (Forêts et Mines)): Monsieur le Président, le gouvernement n'agit pas unilatéralement, mais négocie. Le ministre est là-bas et fera une déclaration sous peu.

* * *

[Français]

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

L'IMPACT DES COUPURES BUDGÉTAIRES SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Il a dit que les coupures dans le budget du CNR n'affecteront pas la sécurité publique, tandis que le premier ministre a promis des améliorations pour nous protéger contre le crime, pour combattre le terrorisme et pour s'attaquer au commerce de la drogue. Est-ce que le ministre peut expliquer pourquoi il coupe dans les projets du Bureau de sécurité publique du CNR qui fournit de l'aide scientifique dans tous les domaines à la force policière de toutes les communautés de notre pays?

[Traduction]

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, j'ai bel et bien dit que les réductions ou amputations de programmes annoncées par le CNRC feront évidemment l'objet d'une révision de ma part et de la part de mes collègues dans le cadre du plan d'activités qui doit être approuvé par le Cabinet. Si l'une ou l'autre de ces réductions devait compromettre la santé et la sécurité publiques ou des priorités gouvernementales importantes, nous reconsidérerions évidemment les programmes et nous les garderions intacts.

L'INCIDENCE SUR LA RECHERCHE EN MATIÈRE POLICIÈRE

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, le chef de police adjoint du grand Toronto et le président du comité consultatif chargé du projet ont affirmé

que ces réductions seront désastreuses pour la recherche en matière policière. Le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie ne reconnaît-il pas que les réductions brouillonnes effectuées au CNRC ont déjà causé trop de tort, qu'on devrait dès maintenant y mettre un frein et que notre comité des sciences et de la technologie devrait examiner tout le processus pour que nous puissions compter sur un processus bien réglé d'élaboration de la politique en matière de sciences et de technologie qui ne portera pas préjudice au CNRC?

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, les réductions auxquelles le député fait allusion ne sont pas effectuées à l'heure actuelle. Elles remontent à mai dernier. La section précise dont parle le député n'est absolument pas un bureau de recherche, mais un groupe de quatre ou cinq personnes chargées de coordonner la recherche qui se fait dans d'autres secteurs et d'assurer la liaison avec les organismes clients comme ceux qu'a mentionnés le député.

J'ai dit que j'examinerais la question. Cette réduction ne porte évidemment pas atteinte à la recherche, comme l'affirme le député, mais si la capacité du CNRC de servir les clients de l'extérieur s'en trouve sérieusement compromise sur ce point important, je vais examiner la question et voir ce que l'on peut faire pour la préserver.

* * *

[Français]

L'EMPLOI

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT ENVERS LA VERSATILE DAVIE

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Lundi dernier les employés de la *Versatile Davie*, à Lauzon, ont été très déçus d'apprendre que, contrairement à l'engagement pris par le gouvernement, ils ne recevront plus 3,7 millions de dollars pour créer des emplois temporaires, mais seulement un million. Est-ce que le ministre peut nous expliquer comment il se fait que son gouvernement n'a pas respecté son engagement à l'endroit de ces travailleurs de la *Davie* à Québec?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je remercie le député de Montréal—Sainte-Marie de me donner l'occasion effective de préciser à la Chambre que nous avons accepté de verser un montant d'un million de dollars pour aider les travailleurs de la région de Lévis, travailleurs autrefois des chantiers maritimes. Évidemment, étant donné la qualité des projets qui seront soumis et la situation de l'emploi dans la région, il n'est pas question de commettre le gouvernement des mois d'avance sur une situation qui peut changer. Donc, nous avons engagé un million de dollars, mais je n'ai jamais fermé la porte—et le communiqué que vous avez entre les mains le dit—je n'ai jamais fermé la porte à la possibilité d'aller plus loin si le besoin s'en fait sentir.